

Transports



GROUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN

Il s'agit d'un domaine clé de l'économie européenne et, au fil des ans, l'Union européenne (UE) a établi des règles communes pour les transporteurs afin de garantir une concurrence ouverte au sein du marché unique et une concurrence loyale entre les différents modes de transport. Elle établit également des règles visant à promouvoir la mobilité durable, à protéger les droits des passagers et à garantir la sécurité. Cette politique présente d'autres aspects, notamment une progression vers des systèmes de transport intégrés, l'amélioration des liaisons de transport avec les pays ne faisant pas partie de l'Union européenne, une évolution vers une gestion commune et équitable des prix et coûts du transport et le développement d'un réseau de navigation à l'échelle de l'Europe.

Le rôle du Parlement européen

Le Parlement a désormais le même poids que le Conseil des ministres en ce qui concerne les décisions relatives à la plupart des politiques en matière de transport et a joué un rôle fondamental dans le changement des comportements afin que les véritables coûts environnementaux des transports soient identifiés et intégrés. Le Parlement a également insisté de manière déterminante en faveur d'une approche des transports à l'échelle européenne et d'un meilleur équilibre entre les différents modes de transport. Il a aussi encouragé le débat sur les systèmes de tarification des transports et sur la possibilité de taxes plus cohérentes sur les émissions de gaz et le carburant.

Les socialistes et les transports et communications

Une politique des transports sûre, intégrée et durable du point de vue environnemental a toujours été la priorité de l'équipe du parti socialiste européen (PSE) chargée des transports. Notre travail est souvent diversifié ; la connaissance et le savoir-faire qui se sont développés au sein de cette équipe ces cinq dernières années démontrent à quel point le groupe socialiste a été efficace pour garantir que les besoins des voyageurs soient considérés comme une priorité.

Nous avons activement travaillé dans le cadre de tous les modes de transport afin d'offrir un meilleur service et de garantir que les progrès ne se feront pas au détriment de la sécurité ni, en effet, aux dépens des conditions sociales des travailleurs du secteur.

Dans le domaine du **transport maritime**, nous nous sommes montrés actifs non seulement dans le cadre de la promotion de la nouvelle **Agence pour la sécurité maritime**, mais aussi afin d'exercer une pression sur l'Organisation maritime internationale en vue d'améliorer ses résultats en matière de sécurité. Nous poursuivons notre campagne visant à mettre un terme aux pavillons de complaisance et à améliorer la formation des marins de la marine marchande.

C'est l'équipe du PSE qui a insisté pour qu'une enquête complète soit menée sur le désastre du pétrolier *Prestige*, notamment sur les effets de la catastrophe sur l'environnement local, et aussi pour que les navires à simple coque soient interdits dans les eaux de l'UE.

En ce qui concerne le domaine de l'**aviation civile**, nous avons résolument préconisé non seulement l'augmentation de la sécurité aérienne, mais aussi l'augmentation des droits des consommateurs, notamment de meilleurs droits et niveaux d'indemnisation pour les retards et les vols annulés.

Nous avons également soutenu les initiatives visant à aider les compagnies aériennes européennes au cours d'une période qui a été difficile pour elles et nous avons été au centre des efforts visant à créer un ciel unique européen et à harmoniser les conditions de travail des pilotes et du personnel de cabine dans toute l'Europe.



Sur nos **routes**, nous avons joué un rôle déterminant dans l'adoption de mesures de sécurité, y compris des réglementations sur les heures de travail des conducteurs de poids lourds, la conception des véhicules automobiles, de meilleures règles en matière d'utilisation de la ceinture de sécurité, de taux d'alcoolémie et de sécurité des piétons. En outre, nous avons soutenu des mesures visant à diminuer les embouteillages et à encourager les utilisateurs de fret à recourir davantage au réseau ferroviaire et à la navigation côtière ou fluviale plutôt qu'au réseau routier pour transporter leurs marchandises.

Dans nos villes, nos métropoles et nos communautés locales, nous avons mené une campagne en faveur de l'amélioration des **transports publics**. Grâce à notre priorité d'obtenir un système de transports publics sûr, efficace et abordable, nous avons fait en sorte que les services locaux répondent aux exigences des populations locales. Nous avons soutenu le principe du transport public intégré et nous avons travaillé en étroite collaboration avec des associations de passagers et des transporteurs publics afin de garantir que les législateurs, les opérateurs et les utilisateurs puissent créer un système de transports publics dont nous serions tous fiers.

Pour ce qui est du **secteur des chemins de fer**, nous avons encouragé la création d'une agence européenne pour la sécurité ferroviaire et d'un réseau européen de fret ferroviaire. Nous avons également été pendant de nombreuses années au centre de la promotion du transport combiné. Notre prochaine priorité sera la promotion d'une plus grande interopérabilité entre les transporteurs ferroviaires nationaux, de sorte que les chemins de fer puissent véritablement concurrencer le transport routier. Toujours dans le secteur des chemins de fer, notre groupe a très activement travaillé en vue de garantir que notre héritage ferroviaire soit protégé grâce à notre soutien envers la Fédération des musées du chemin de fer.



Enfin, en ce qui concerne le secteur des transports, nous souhaitons parvenir à de nouvelles propositions relatives aux **transbordeurs** combinés de type Roll-on Roll-off («Ro-Ro Ferries»). Nous souhaitons développer la législation en vigueur qui réclame des listes de passagers et l'introduction d'une «boîte noire» similaire à celle que l'on trouve dans les avions, en étendant aux transbordeurs la compensation pour refus d'embarquement et en cas de retard et en poursuivant notre campagne en faveur de ponts séparés réservés aux voitures.

Le groupe du PSE a également des responsabilités dans le domaine des **services postaux**, où nous nous sommes opposés aux projets de la Commission européenne visant à libéraliser l'ensemble du secteur de la poste, ce qui mettrait sérieusement en danger la capacité des administrations nationales de la poste d'offrir un service universel à un prix raisonnable à chaque citoyen de l'UE. Nous sommes fermement d'avis que la nature unique de nos services postaux devrait être préservée de sorte que la durabilité tant rurale qu'urbaine puisse être maintenue. Nous ne pensons pas que nos réseaux postaux devraient être repris par des opérateurs privés, lesquels «trieraient sur le volet» les meilleurs services au détriment des autres.

Pour conclure, nous estimons que les services publics, les transports et la protection de l'environnement sont des priorités pour l'avenir. Nous pensons aussi que nous devons toujours placer le service avant le dogme et les citoyens avant le profit dans le cadre de notre travail.



Contacts

Groupe parlementaire du parti socialiste européen,
Parlement européen, rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.
Tél.: +32 2 284 21 11 (Bruxelles) ou +33 3 88 17 4001 (Strasbourg)

<http://www.socialistgroup.org>